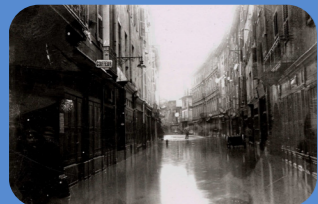


Les crues dans la cluse chambérienne : un risque potentiel bien réel

La cluse chambérienne est fortement exposée aux risques d'inondation et a connu de nombreuses crues. La plus ancienne connue date de 1348, et on n'en compte pas moins d'une cinquantaine jusqu'à la date de 1875.

18 janvier 1875
« La crue de référence »
Cette crue est générée par de fortes précipitations associées à une fonte rapide du manteau neigeux. De nombreuses brèches dans les digues de la Leysse et le débordement de l'Albanne ont provoqué l'inondation de plusieurs quartiers de Chambéry (depuis Buisson-Rond jusqu'au Pont des Chèvres).



18 janvier 1910
Comme Paris avec la Seine, Chambéry est grandement inondée par les débordements de la Leysse et de ses affluents (plaine de la Madeleine, rupture de digue sur la plaine de Bissy, quartiers de la Garatte, du Larith, etc.).



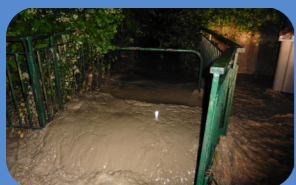
14 février 1990
Cet événement pluvieux exceptionnel par son ampleur (230 mm de pluie en 48 h) a entraîné une crue de la Leysse et de ses affluents qui a coupé la voie ferrée en amont du pont des Chèvres, inondé Chamnord et la ZAE des Landiers. Plus en aval, la Leysse déborde au Tremblay, coupe la route et inonde Savoie Technolac et la piste de l'aéroport.



22 décembre 1991
Les 100 mm d'eau tombés en 24 heures sont à l'origine des débordements de l'Albanne et du Nant Bruyant, notamment. La Leysse et l'Hyères menacent, comme en février 1990, mais ne débordent pas. On déplore l'inondation de quartiers d'habitations et de divers équipements (équipements sportifs, voie ferrée, captages d'eau potable) et de nombreuses entreprises de la ZAE de l'Erier.



19 juillet 1999
De très fortes précipitations orageuses font monter le niveau de la Mère de 1m40 en 20 minutes. Une partie du quartier du Gallaz est inondé par le débordement de la rivière.



7 juin 2015
Un orage très localisé (1 km²) et d'une intensité exceptionnelle (60 mm de pluie en 30 minutes) fait déborder le Merderet à Bissy. Les habitants de Bissy sont désemparés devant la brutalité de l'événement et l'inondation de leurs biens. Malgré un bassin versant totalement naturel, l'intensité de la pluie est telle que rien n'a pu s'infiltrer !



4 janvier 2018
Cette crue de 200 m³/s, très similaire à celles de février 1990 (270 m³/s) et décembre 1991 (200 m³/s), a permis de vérifier l'efficacité des travaux réalisés (Leysse, Albanne et bras de décharge) ainsi que les bénéfices des travaux d'entretien et de surveillance des digues. Aucun débordement n'a été constaté et les secteurs restant à aménager ont été confirmés (l'Hyères aval et la Leysse aval).

Les Bons Réflexes en cas d'inondation

Que faire en cas de risque ?

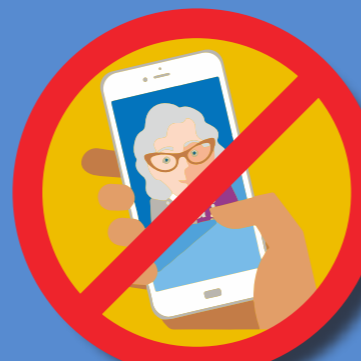
L'alerte peut-être donnée par des canaux d'information variés : **la radio, les panneaux urbains électroniques...** Certaines communes comme Chambéry sont équipées d'un **système de téléalerte** qui informe les habitants par **SMS** sur la base d'inscription volontaire.



Mettez-vous à l'abri
Coupez le gaz et l'électricité
Montez dans les étages



Ne prenez pas votre voiture
N'allez pas chercher vos enfants à l'école
Ne descendez pas en sous-sol



N'encombrez pas les lignes téléphoniques
Elles doivent rester disponibles pour les secours d'urgence.



Restez informés
par la radio, le site internet ou/et les réseaux sociaux de votre commune

INFORMATIONS RELATIVES À VOTRE SÉCURITÉ DOCUMENT À CONSERVER

En cas d'inondation adoptons les bons réflexes !

NUMÉROS UTILES
N° d'urgence européen **112** Pompiers **18** Samu **15** Police **17**



Inondation : être mieux préparé pour mieux réagir !

L'inondation est le principal risque naturel dans le monde. En France, les inondations peuvent provoquer d'importants dégâts humains et économiques (en moyenne 1 milliard d'euros par an). Quelle que soit son origine, l'inondation touche des habitations, des entreprises, des services publics... Elle peut provoquer des coupures de routes, de gaz, d'électricité et s'accompagner d'une dégradation de l'eau potable. Il est donc important que chacun soit conscient du risque car être mieux préparé c'est mieux réagir !

Sur notre territoire, on distingue 4 types d'inondations :

Inondation de plaine :

Ce type d'inondation résulte de l'urbanisation plus ou moins ancienne de zones qui étaient naturellement inondables en cas de fortes crues et que la mémoire collective a oublié. Quand le débit dépasse la capacité du lit de la rivière, l'eau pénètre graduellement dans les quartiers, en cheminant selon les axes de plus grande pente.

Exemples : crues du 14 février 1990 et du 21 décembre 1991

Inondation par rupture de digue :

Ce type d'événement est le plus grave du fait de son caractère brutal. Les digues anciennes (construites entre 1850 et 1900) ne présentent pas les caractéristiques suffisantes pour résister aux fortes crues. Une rupture peut intervenir de manière aléatoire, provoquer de très gros dégâts et menacer des vies humaines.

Exemple : le niveau d'eau observé le 4 janvier 2018 aurait pu provoquer une rupture de digue

Inondation par ruissellement intense :

Les pluies intenses (orages) génèrent dans les cours d'eau un débit bien supérieur à la capacité des canalisations par lesquelles ils transitent. Le développement du territoire en périphérie urbaine a favorisé l'exposition à ce type d'inondations.

Exemple : inondation de juin 2015 sur le Merderet à Bissy

Inondation par débordement du réseau d'eaux pluviales :

Lorsque les pluies dépassent une certaine intensité, le réseau d'eaux pluviales sature et déborde en différents points du réseau, provoquant ainsi l'inondation des zones urbanisées périphériques.

Exemple : inondation de la ZAE de Bissy et du centre de Chambéry le 22 juillet 2015

Comment limiter les risques ?

Grand Chambéry est engagée dans une démarche globale de réduction des risques. Son programme d'actions s'articule autour de plusieurs axes :

1. Les chantiers : réduire les débordements

La collectivité réalise chaque année un programme de travaux lourds pour sécuriser les secteurs à forts enjeux. Les travaux consistent à conforter ou refaire des portions de digues, à élargir l'espace de la rivière pour lui donner plus de capacité d'écoulement, ou à supprimer des points durs (pont, seuil, etc.).



Exemple : le chantier de la Leysse (2014-2018) + de 4,5 km de digues concernées pour un coût de 18 millions d'euros. Ce chantier récemment achevé a permis de sécuriser les digues de la Leysse, de restaurer le cours d'eau et ainsi de se prémunir face à un risque évalué à 120 millions d'euros de dégâts.

2. L'urbanisme : préserver les zones humides

Grand Chambéry et le CISALB mènent une politique de préservation et de restauration des zones humides. Outre les enjeux de biodiversité, ces zones jouent le rôle de tampon en cas de crues. Leur maintien est donc un enjeu majeur. **Il existe 306 zones humides sur le territoire de Grand Chambéry soit ≈ 800 ha.**

La mémoire du risque

Suite à une catastrophe, l'Homme cherche à oublier. Pour autant, la mémoire du risque est un élément central dans la prévention et la réduction de la vulnérabilité d'un territoire. C'est pourquoi depuis longtemps des marques du passage de l'eau sont conservées : ce sont les « repères de crues », ils permettent de sensibiliser les habitants à un risque pas toujours évident ou visible. À Chambéry, on trouve dans le centre ancien plusieurs plaques indiquant la hauteur de montée des eaux lors de la crue de janvier 1875.



3. L'anticipation : réduire la vulnérabilité

Le CISALB vient d'engager une étude pour identifier les moyens à mettre en œuvre pour réduire la vulnérabilité dans les zones inondables. L'objectif est d'éviter au maximum les pertes humaines, limiter les conséquences économiques en cas d'inondation et faire que le retour à la normale soit le plus rapide possible. On parle de résilience.



Résilience : processus qui consiste à être conscient d'un risque pour en limiter les effets et ainsi retrouver rapidement un fonctionnement normal.

4. L'entretien et la surveillance

Pour rappel, **les propriétaires riverains des cours d'eau sont tenus d'entretenir leurs berges** (Art. L215-14 code de l'environnement). Dans les secteurs à forts enjeux, la collectivité réalise, de son côté, un entretien des cours d'eau pour garantir le bon écoulement des eaux, par la gestion de la végétation, des embâcles (amas de débris végétaux) et des ouvrages hydrauliques. En période de forte crue, le CISALB assure la surveillance des digues.

Ce programme d'actions est financé par l'État, l'Agence de l'eau, la Région et Grand Chambéry.



Le risque zéro n'existe pas. Malgré les actions mises en œuvre, il y aura toujours des événements d'ampleur exceptionnelle que les dispositifs de prévention ne pourront pas endiguer. C'est pourquoi, il est important que chacun se prépare à ce type d'événements majeurs.

Développer une culture du risque

Être conscient du risque d'inondation est un moyen efficace pour minimiser l'impact sur les personnes et sur les biens, et faciliter le retour à la normale après l'inondation.

Par exemple, il est important lorsque votre logement ou votre entreprise se trouve en zone inondable d'anticiper des solutions pour limiter les dégâts : surélever l'électroménager, rehausser les prises électriques dans les sous-sols, sécuriser les serveurs informatiques, mettre en hauteur les produits toxiques, informer le personnel, mettre les documents importants dans les étages, etc.

Pour + d'informations :

www.grandchambery.fr et www.cisalb.com